

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE LA FORÊT-FOUESNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 30 juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, en application des articles L2122-7, L2122-7-2, L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de La Forêt-Fouesnant dûment convoqué le mardi 24 juin deux mille vingt-cinq.

Conseillers municipaux présents : GOYAT Daniel, COSQUÉRIC Marie-Françoise, LE NAY Robert, HAMON Dominique, GIRAULT Alain, LE GUERN Hélène, BOUCHET Claude, PAPE Yvon, LE FLOCH Marie-Agnès, LE FORT François, BODIVIT Mylène, HILY Françoise, DUPLAT Vincent, LE MOINE Audrey, LAVENANT Philippe, HÉLAOUËT Marie, LE RAY Christophe, Gilles FOUQUET ;

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : PERCHOC Laurence à HAMON Dominique, JÉZÉQUEL Alain à LE NAY Robert, STEPHAN Francine à COSQUÉRIC Marie-Françoise, AUBERT Delphine à HÉLAOUËT Marie.

Conseiller municipal absent : RIOU Gilbert.

M. Claude BOUCHET a été élu secrétaire de séance.

2025-34– ENFANCE – JEUNESSE- Tarification ALSH/Restauration/Espaces Jeunes

Rapporteur : Mme Dominique HAMON

Il est proposé au Conseil municipal de valider les modifications de tarifications pour la restauration, le périscolaire et l'ALSH.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la commission « Enfance, Jeunesse » en date du 18 juin 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- VALIDE, à compter du 1^{er} septembre 2025, les modifications des tarifications comme suit :

Tarifs (€) du service Pôle Enfance

		Année scolaire	Quotient familial						
			0- 1000	1001- 1200	1201- 1500	1501- 1806	1807- 2116	2117- 2366	> 2367
Restauration		2024/2025	1	2,50	3,50	3,60	3,70	3,80	4,05
		2025/2026	1	3	3,80	4	4,20	4,60	5
Péri- scolaire (*)	Accueil matin	2025/2026	1	1,30	1,50	1,70	1,85	1,95	2,00
	Accueil soir		1,85	2,25	2,55	2,75	2,90	3,00	3,05
	Accueil matin & soir		2,85	3,55	4,05	4,45	4,75	4,95	5,05
ALSH		2024/2025	7,30	10,50	13	14,75	16,03	17,25	18,65
		2025/2026	7,50	11	13,50	15	16,50	18,00	20

(*) Tarifs identiques à l'année scolaire 2024/2025

Tarifs (€) du service Espace Jeunes

	Année scolaire	Quotient familial		
		<1200	1201-1806	>1807 et hors commune
Adhésion	2024/2025	20	20	35
	2025/2026	20	20	38
Activités réalisées à l'EJ	2025/2026	gratuit	gratuit	gratuit
Tarif 1 (*) : restauration ou prestataire au local	2025/2026	3	5	8
Tarif 2 (*) : activité extérieure avec un coût < 10 €	2025/2026	5	7	10
Tarif 3 : activité extérieure avec un coût > 10 €	2024/2025	7	9	12
	2025/2026	7	9	15

(*) Tarifs identiques à l'année scolaire 2024/2025

- INSCRIT les recettes au budget communal.
- AUTORISE le Maire à signer tous documents afférents à ces modifications.



Le Maire,
Daniel GOYAT